

# L'Encrier

Numéro 48

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

Janvier 2020

## SOMMAIRE

Mot du Maire  
page 1

La Vie municipale  
pages 2 à 6

Vie sociale  
pages 7-8

Pages scolaires  
pages 9-10

État Civil  
page 11

Point infos  
page 12

### *Mot du Maire*

Cette période pré-électorale est toujours une période délicate pour communiquer, au risque que les informations données soient assimilées à des éléments de campagne. Soit, mais ne dérogeant pas à ce qui a toujours été, il convient tout de même de faire un retour sur la vie de notre commune depuis la dernière parution de votre « Encrier » (Septembre 2019).

Comme par habitude, ce petit journal retrace les projets et les réalisations communales, travaillés par les élus. Il nous informe de la vie de nos écoles, du restaurant scolaire pour mieux nous faire apprécier les conditions d'accueil et les bons petits plats préparés de toute pièce.

Bien sûr, il nous rappelle les bonnes nouvelles, comme les mauvaises avec la disparition de tel être cher. Il peut aussi mettre en avant une personne remarquable dans le sport, le social, le travail, etc..... Nos associations, elles aussi, sont importantes pour tisser les liens, éduquer nos enfants, nous faire se rencontrer et animer tout simplement la vie de notre commune. Leurs retours, par le biais d'articles, viennent nous informer du formidable travail réalisé sur le terrain.

Enfin, et cela n'est pas exhaustif, le calendrier des manifestations et l'état civil sont communiqués.

Ne bénéficiant que d'un budget limité à l'impression des exemplaires, ce bi-annuel est conçu par les élus de bonne volonté qui veulent bien y travailler, et assurer sa distribution.

Sans doute, ne serait-il pas aussi sans l'aide très précieuse des dirigeants d'associations, des enseignants, des responsables de structure, ou tout simplement de certains de nos concitoyens, qui à la moindre sollicitation, n'hésitent pas à nous aider pour rédiger tel ou tel article.

A l'heure du tout numérique (pas tout à fait dans certains quartiers, en attendant la fibre optique), plusieurs outils peuvent être déployés, tels les réseaux sociaux tellement efficaces dans la rapidité de transmission, mais aussi si dangereux dans le contenu envoyé, et parfois théâtres d'invectives qui discréditent plutôt les auteurs, et cela sans informer vraiment les lecteurs.

Pour notre commune, comme ailleurs, le choix s'est porté il y a plusieurs années sur la création d'un site Internet. Y sont portées toutes les informations nécessaires sur la vie à Piégros La Clastre, les programmations d'événements, les services disponibles, les dernières actualités.

N'oublions pas que la difficulté réside bien évidemment, et comme ailleurs aussi, dans sa mise à jour.

Alors, Mesdames et Messieurs les rédacteurs, les graphistes, vous tous qui œuvrez pour ce journal, et même si tout est perfectible, un grand merci à vous. Continuez et soyez satisfaits de votre travail qui fait état d'un intérêt particulier, apprécié et indiscutable pour « L'Encrier ».

Bonne lecture.

Gilles Magnon - Maire

# La vie municipale

## **Le Conseiller Régional Didier-Claude BLANC en visite sur notre commune**

Dans le cadre des *visites de proximité* qu'il effectue sur le territoire de la Vallée de la Drôme, le Conseiller régional Didier-Claude BLANC est venu à notre rencontre.

Après une visite des locaux de la Mairie réhabilitée avec le soutien financier de la Région - 35000 € - ce fut l'occasion d'échanger sur les projets à venir avec la réhabilitation du jardin d'enfants, et celui d'une voie piétonne sécurisée le long de la route départementale. L'élu s'est montré attentif aux détails de ces deux opérations présentées.

Didier-Claude BLANC a d'abord tenu à saluer la qualité des travaux de la Mairie et les économies d'énergie qui en résultent : *« C'est bien pour l'environnement, c'est bon pour les finances locales et c'est plus agréable pour les habitants et les visiteurs »*.

Il a par ailleurs rappelé l'engagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes auprès des communes au travers de sa politique d'Aménagement du territoire et de la création du *Plan ruralité* qui permet d'accompagner

les projets locaux. Il a souligné la simplification dans l'instruction des dossiers de demande de subvention. Et le Conseiller régional d'insister sur la corrélation entre le grand plan de redressement des finances régionales réalisé par l'exécutif - 300 M d'€ - et le transfert des sommes ainsi économisées sur l'ensemble des territoires auvergnat-rhônealpins.

L'échange s'est poursuivi autour du *Contrat Ambition Région* porté par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans qui permet de réaliser des opérations d'envergure et d'intérêt intercommunal.

Avant de se quitter Didier-Claude BLANC s'est engagé auprès du Maire à soutenir les deux projets de Piégros \*. Moment fort sympathique d'échange et de convivialité à renouveler.

\* Depuis cette visite, la Région a attribué une subvention de 12 915 € pour le jardin d'enfants. Celle pour le cheminement piéton d'un montant de 19 335 € a été approuvée lors de la commission permanente du 18 octobre dernier. Promesses tenues.



Le 23 décembre entre midi et deux heures, des individus sans scrupules de Piégros la Clastre ou d'ailleurs ont déposé sous le pont de la départementale au « jardin du maréchal », près des conteneurs à ordures, tout un ensemble de meubles de cuisine et un frigo hors d'usage.

Ces imbéciles, ignorant certainement le minimum de règles de civilité, ont eu un comportement irresponsable : des vis n'étaient pas enlevées et risquaient de blesser, les gravats se trouvaient au milieu du chemin, le frigo pouvait libérer le fluide frigorigène....., des irresponsables donc qui ignorent même le minimum des risques de pollution.

Ils ignorent certainement aussi le minimum des règles élémentaires de savoir vivre et ne savent pas qu'à deux pas, il existe une déchetterie (Aouste), voire trois déchetteries (Crest – Aouste et Saillans) dont l'accès est gratuit pour les habitants de notre territoire. Leur seul objectif, « plutôt ne pas s'embêter, et embêter le monde » (le mot est plutôt élégant).

Sans doute, ne savent-ils pas aussi que tout cela a un coût. Tout d'abord, le temps passé par les employés communaux qui doivent veiller à ce que les sites restent propres. Ensuite, plutôt que de déposer ces objets dans les bennes de tri à la déchetterie pour une réutilisation possible et à minima une revalorisation financière, le traitement de ces déchets abandonnés sont enfouis directement engendrant un coût important à charge de la collectivité, c'est-à-dire à nous tous.

Profitant de ces propos, il est bon de rappeler que le tri des déchets est impératif, tout d'abord pour notre environnement. Sachons que tous les déchets que nous trions aux Points d'Apports Volontaires, que tous les déchets apportés en déchetterie, cartons, ferraille, gravats,

bois, appareils ménagers, téléviseurs, pots de peinture vides ou périmés, ....., sont traités et recyclés pour une deuxième vie. Tous ces déchets sont de plus valorisés financièrement, et ainsi la Communauté de Communes perçoit les recettes correspondantes.

Vous l'aurez compris, il n'en est pas de même pour tous les autres déchets, que ce soit les ordures ménagères ou ceux abandonnés ici et là, faute de responsabilité de ces personnes peu soucieuses.

Le coût de traitement des ordures ménagères est actuellement de 202 € la tonne, contre 143 € pour les corps creux (plastiques, bouteilles en alu, ....), de 36 € pour les corps plats (cartonnette) et de 30 € pour les cartons. Voilà qui mérite réflexion !!!

Bien évidemment, pour revenir sur le « cadeau » du 23 décembre dernier, les déchets ont été débarrassés et emmenés à la déchetterie.

Alors, devant ces incivilités, soyons responsables et ne faisons pas de la délation. Mais si vous êtes témoins d'actions de ce type, réagissez, intervenez, prenez des noms et n'hésitez pas à le faire savoir en mairie.



Nettoyage au jardin du Maréchal

## Réserve foncière communale

Anticipant, prévoyant l'avenir, au gré des opportunités, et avec l'accord des propriétaires qu'il faut ici remercier, la commune a souhaité acquérir un certain nombre de parcelles situées dans l'enveloppe foncière du village.

Ainsi, en 2019, la commune a pu acheter à la famille Terrasse, un terrain de 505 m<sup>2</sup> (parcelle 66), au niveau du chemin de la Poustorye, sur la rive gauche de Blayne.

De même, vers la Montée de Carcavel, la famille de Paul Michelon a aimablement et gracieusement cédé à la commune le jardin (parcelle 87), qui était rattaché à la maison de Paul. Cette parcelle est contiguë à la parcelle 85 (dite jardin de la cure) achetée à l'évêché, il y a quelques années.

Par ailleurs la commune est devenue propriétaire de terrains (AD 446, 447, 449 pour un total de 986 m<sup>2</sup>) appartenant à la famille Viret, l'un de l'autre côté du mur de la place de la Fontaine, et, l'autre, en surplomb de la « cour » de la mairie. Cette parcelle comprend aussi une bande de terrain remontant vers la partie du futur lotissement qui sera occupée par les logements pour personnes âgées afin de permettre, si nécessaire, la création d'un cheminement piétons vers la place.

De même, elle est également propriétaire, depuis l'achat des terrains à Madame Viret, de la vieille construction accolée à l'Eglise, dite écurie du cheval, à l'angle de la rue du Solaure et de l'Impasse du Moulin.

Ainsi, aujourd'hui, la commune possède, dans le périmètre urbain ancien, une réserve foncière qui permettra, dans le futur, d'adapter le village aux conditions nouvelles pour des usages à définir. Même si nous sommes à la campagne, avec ses nombreux espaces verts, cela permettra aussi, et le cas échéant, de conserver des espaces contribuant à la bioclimatologie.

Bien sûr, compte tenu des budgets nécessaires, tout ne sera pas conduit en un jour, mais le fait d'être propriétaire facilitera sans nul doute les projets que pourrait conduire la commune, tels que l'agrandissement de la place, mais aussi la création de parkings afin de libérer la place de la Fontaine de la plus grande partie des véhicules actuellement stationnés.

Ils pourront également être, en partie utilisée par exemple pour la création d'une aire de jeux pour enfants et peut être d'un terrain de boules, pour le repositionnement de la cabane à dons, etc....

Bien évidemment, en temps opportun, et avant tout démarrage de travaux, une large concertation devra être organisée pour une information plus détaillée, mais aussi afin de recueillir tous les avis nécessaires au choix et au bon déroulement des projets.

Il s'agira de donner ainsi au village, à l'image de ce qu'avaient fait nos anciens par le passé, un nouveau visage pour le 21ème siècle.



## *Épisode neigeux du 14 novembre 2019*

Dans la nuit du 14 au 15 novembre dernier, une forte chute de neige, très lourde, a touché une grande partie de notre département.

Même si notre commune a été épargnée, d'autres ont été gravement touchées et leurs habitants ont été privés d'électricité pendant plusieurs jours, pour certains d'entre eux.

Heureusement sur Piégros La Clastre, les dégâts n'ont pas été trop conséquents. Toutefois, de nombreuses voies de circulation, d'accès privés, sur les quartiers de Sermonières, Teyssier et sur le secteur de Puyjovent notamment, ont été obstrués par des chutes d'arbres et de branches, qui bizarrement à cette époque n'avaient pas perdu leurs feuilles.

Alors, au matin, spontanément, les riverains, les agriculteurs, les artisans, les chasseurs, les entreprises, de leur propre initiative, et sans attendre, se sont mis à l'œuvre.

Enfin et plutôt pour la partie village, l'agent communal a lui aussi prêté main forte.

Ainsi, et très rapidement les chemins sont redevenus utilisables et sécurisés à la satisfaction de tous.

Que cette solidarité soit récompensée, et que toutes les bonnes volontés, qui se sont manifestées à cette occasion, soient ici vivement remerciées.



# ***La Fibre optique par Ardèche Drôme Numérique (ADN)***

Comme chacun le sait, le syndicat Ardèche Drôme Numérique pilote le plus grand projet de déploiement du réseau de fibre à la maison sur les deux départements.

Pour réaliser ce grand projet, porté et financé par les collectivités, ADN est autorisé à intervenir sur les propriétés privées pour déployer ce réseau et l'entretenir ensuite. Les études préalables au déploiement ont permis de définir que le réseau fibre ADN passera sur un certain nombre de propriétés privées de la commune. La technique retenue pourra être en souterrain ou sur les supports d'éclairage public en zone agglomérée, et en aérien sur les supports de Orange ou de ENEDIS en zone rurale.

Les équipes chargées des études s'activent actuellement sur notre zone, dans l'espoir de la desserte pour début 2021. Pour cela, aujourd'hui, ADN a besoin de l'autorisation des propriétaires pour accéder à leur parcelle et réaliser les travaux. Aussi, les propriétaires concernés recevront dans les prochains jours une convention de passage à signer, spécifiant les responsabilités de chacun.

Ces conventions permettront à ADN d'installer la fibre sur les poteaux existants (aucun poteau supplémentaire ne sera construit), et de réaliser cet équipement.

## **La fibre à la maison : de nombreux avantages**

Connexion Internet fiable et ultrarapide, utilisation simultanée de plusieurs appareils (TV, Téléphone, Tablettes, ...), accès aux toutes dernières technologies, télésurveillance médicale grâce aux objets connectés à domicile. ....

## **Pourquoi une convention ?**

Votre terrain accueille déjà une infrastructure électrique et/ou téléphonique (poteaux aériens) pour lesquels Enedis et/ou Orange dispose(nt) d'un droit de passage. Le but de cette convention est de permettre à ADN d'y installer aussi un câble optique.

## **Quels équipements sur mon terrain ?**

Le descriptif et la localisation des équipements installés sont détaillés en annexe de la convention.

Aucun poteau supplémentaire ne sera installé. Sachez aussi que la fibre optique n'émet pas de bruit, ni de champ électromagnétique.

## **Qui est impliqué ?**

**Vous :** en tant que propriétaire du terrain qui accueille l'infrastructure, mais aussi futur bénéficiaire du très haut débit à la maison.

**ADN :** en tant que maître d'ouvrage des travaux. ADN missionnera des entreprises pour déployer ces réseaux sur votre terrain et restera ensuite propriétaire de l'infrastructure construite.

**ADTIM FTTH :** en tant qu'exploitant du futur réseau pour le compte de ADN. ADTIM FTTH interviendra sur votre terrain pour des opérations régulières d'entretien, une fois le réseau en exploitation.

## **Gérald GORCE nous a quitté**

Un ancien serviteur de la commune de Piégros la Clastre vient de nous quitter. Gérald Gorce, conseiller municipal de 1983 à 2001 s'est éteint ce jeudi 23 janvier 2020, après une pénible maladie contre laquelle il a lutté vainement. René Bergier, maire honoraire de la commune et qui fut son compagnon de route, lui rend hommage.

Gérald, j'ai appris à le connaître en 1983 quand nous nous sommes engagés avec d'autres collègues dans l'aventure des municipales. Durant ces dix-huit années passées au conseil municipal, j'ai apprécié l'élu bien sûr, mais également l'homme fidèle dans ses convictions et fier d'être un homme de la terre. Paysan, il l'était jusqu'au bout des ongles et même si cette terre ne lui a pas toujours apporté que de bons moments, il l'aimait. Il a su, avec l'aide de sa famille, surmonter les difficultés, construire, innover... en un mot: avancer.

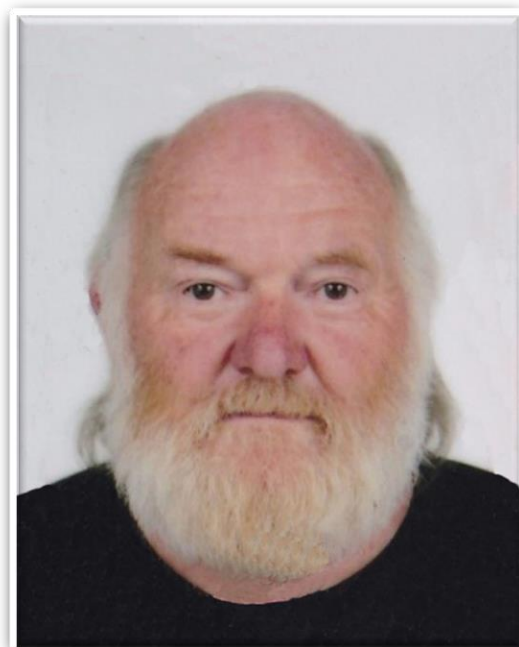
Au conseil municipal, il n'était certes pas le plus expressif, mais sa parole était écoutée et comptait. Il a toujours été un fidèle compagnon de route, même les rares fois où nous n'étions pas tous d'accord, comme lors de la création du RPI pour lequel nous ne partagions pas une vision identique. Mais Gérald en bon démocrate qu'il était, a su respecter la décision majoritaire. Je lui en ai toujours été reconnaissant, comme j'ai apprécié ses trois mandats qu'il a partagés avec moi et pour tout ce qu'il a apporté avec abnégation à la vie de notre commune.

Je sais que dans sa vie familiale, Gérald a été un bon mari, un bon père, puis un grand père attentionné. Si la famille Gorce a connu des jours heureux, elle a aussi dû affronter une terrible épreuve. Je me souviens, de cette triste nuit de février 1998 où je suis allé les réveiller pour leur annoncer le décès accidentel et tragique

de leur fille Jocelyne; une épreuve dont on se remet difficilement et qu'en tous les cas on n'oublie jamais. Cette tragédie les a marqués et moi j'en garde encore un souvenir poignant. Mais, surmontant leur douleur, ils ont continué d'avancer en poursuivant cette rude vie de paysans, consolidant même cette ferme des Gorce si accueillante et dont aujourd'hui, Grégory a repris les rênes.

Beaucoup d'images resteront en souvenir de lui et une particulièrement: celle de Gérald, fournissant et installant à chaque Noël, le sapin du village. On ne verra plus la silhouette familière de Gérald dans la cabine de son tracteur ou au volant de sa camionnette, ou simplement à la rencontre de l'un et de l'autre avec qui il aimait bien échanger. On ne le verra plus, mais la commune de Piégros la Clastre comme tous ceux qui l'ont côtoyé, garderont de lui le souvenir d'un homme honnête, travailleur et de bon sens... le souvenir d'un ami.

René Bergier  
Maire honoraire



### Au revoir Fred et Flo...

Arrivés le 2 mars 2015, Fred et Flo nous ont quitté le 7 février... Cinq années de bons et loyaux services dans notre village, cinq années durant lesquelles nous avons pu apprécier leur serviabilité et leur dynamisme. Ils ont décidé de s'en aller vers d'autres horizons, du côté de la Haute-Loire, mais ils s'en vont avec de beaux souvenirs et remercient tous les acteurs de notre commune et des alentours, qu'ils ont eu le plaisir de côtoyer et qui ont contribué à la bonne marche du commerce.

Durant ces cinq années, ils se sont démenés chaque jour entre bar et fourneaux, organisant de nombreuses animations tout au long des saisons, des soirées-concerts pour les fêtes de la musique, des repas avec bals populaires pour les 14 juillet et 15 août. Il en a été de même pour les rassemblements de voitures anciennes, les week-ends Moto Racer ou encore le marché de Noël, sans parler des happy hours des vendredis soir en partenariat avec le mimi marché, les traditionnelles moules-frites des samedis ou autres spécialités diverses et variées que les habitants de notre commune et des communes voisines ont pu apprécier dans une ambiance des plus conviviales.

Fred et Flo garderont de très bons souvenirs de ces années passées parmi nous, ils ont pu faire de belles rencontres avec des habitants qui resteront gravés dans leur mémoire... Paul, Armand, ... et bien d'autres avec qui des liens se sont tissés, pour exemple ce monsieur de 62 ans, heureux de découvrir l'existence de notre village grâce au rassemblement Racer.

Le conseil municipal, au nom de la population clastroise, tient au travers de ces quelques lignes à remercier très chaleureusement Fred et Flo qui ont participé chaque jour, durant 5 ans, à l'animation de notre cœur de village.

Nous vous souhaitons bon vent même loin du Solaure ! Bonne continuation et encore plein de belles aventures à vous deux !



### ... Bienvenue Mika et Sabine

Mika et Sabine sont heureux de vous annoncer la reprise du Bar restaurant Le Solaure. Poursuivant le travail déjà effectué par Fred et Flo, nos jeunes repreneurs souhaitent apporter leur touche personnelle et ainsi dynamiser et pérenniser ce commerce.

La réouverture, après la fermeture administrative obligatoire, s'effectuera le lundi 2 mars au matin pour les activités de bar, dépôt de pain, journaux, ..... A noter l'embauche de Nadège, chargée du service. La restauration, quant à elle, débutera le 17 mars après la période de démarrage bien nécessaire. Il sera proposé une cuisine traditionnelle simple, entièrement faite « maison », gourmande et abordable. Celle-ci s'appuiera aussi sur des ingrédients « 4 saisons » en lien avec la production locale respectueuse de l'environnement.

Les plages d'ouverture seront ainsi :

Midi : du Mardi au Samedi à l'année. Et même le Dimanche en Juillet et Août.

Soir : Vendredi à l'happy-hour (grignotte et mezzés) et samedi.

A partir d'avril : le Jeudi, Vendredi à l'happy-hour (grignotte et mezzés) et samedi.

Juillet, Août et Septembre : Tous les jours sauf le Lundi.

De même, les animations jusqu'alors organisées se perpétueront avec :

16/17 mai participation au Piégros Racer

21 juin au soir Fête de la musique animations avec repas.

13 juillet au soir animation avec repas

14 juillet repas du midi



**POUR FÊTER LA REOUVERTURE**

**NOUS VOUS ACCUEILLONS POUR NOTRE 1er HAPPY HOUR ET 1ère ANIMATION**

**AVEC « La petite équipe » le 6 MARS à 18H**



## Amicale des Écoles

### Le bénévolat et la convivialité pour financer les projets des écoles

En cette année scolaire, l'association des parents d'élèves du RPI de Mirabel et Blacons et Piégros-La-Clastre a confirmé son objectif de permettre aux enseignants de développer leurs projets pédagogiques, culturels et sportifs le plus librement possible.

Comme chaque année, l'équipe enseignante propose une variété de projets qui offre une grande ouverture à nos enfants :

- les séjours en classe découverte pour aborder le vivre ensemble,
- les visites de musées
- la chorale pour développer chaque sensibilité
- et les séances de piscine pour savoir nager...

Ce ne sont là que les principaux projets et nous savons déjà que nos enfants bénéficient d'une incroyable chance. Nous œuvrons pour que cela continue !



C'est principalement grâce au travail des bénévoles et aux manifestations organisées par l'association des parents d'élèves tout au long de l'année, que ces activités éducatives sont financées. Grâce aux bons résultats menés aux cours des dernières années, l'Amicale laïque est donc confiante.

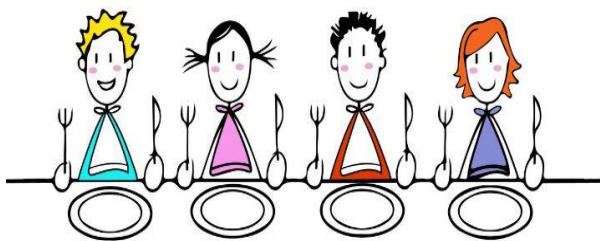
Après l'organisation du loto en novembre dernier, et la traditionnelle choucroute en janvier, le tout à Mirabel et Blacons, la journée du **11 avril** sera consacrée à la culture avec une programmation prévue aussi bien pour les enfants l'après-midi que pour les adultes le soir. Cette journée se déroulera sur la commune de Piégros-La-Clastre.

Quant à la fête de l'école, elle se déroulera le **20 juin 2020** à Piégros-La-Clastre.

Amicalement vôtre !

Le bureau de l'Amicale

## Restaurant Scolaire Intercommunal



Les enfants des écoles maternelle et primaire des communes de Mirabel et Piégros sont toujours de plus en plus nombreux à bénéficier du service associatif et communal du R.S.I. (environ 150 repas sont préparés chaque jour en cuisine).

L'association accompagne l'équipe présente en cuisine et auprès des enfants pendant leur temps de pause méridienne. Elle veille au bon déroulement de ce temps propice à l'apprentissage du goût et au développement de l'autonomie. Elle organise ce temps éducatif, gère les inscriptions et les orientations budgétaires (achats des denrées et du petit matériel).



*La salle du restaurant de Piégros s'est embellie, entièrement repeinte avec des couleurs choisies par les enfants !*

Côté assiettes, le menu du jour est affiché dans la salle du restaurant, avec indication de la qualité bio ou locale, la provenance, le nom des producteurs locaux..... Il permet une visibilité et marque la volonté affichée d'utiliser des circuits courts et de soutenir les producteurs locaux : pains confectionnés avec des farines bio et locales, légumes et fruits frais, fromages locaux ou régionaux...

Les menus tiennent compte de la saisonnalité pour développer chez les enfants le respect des cycles naturels et la connaissance des productions agricoles associées.



*Exemple du menu du vendredi 13 septembre*

La recherche de qualité se poursuit et un repas végétarien est servi une fois par semaine, conformément à la loi EGalim. Une attention particulière est également portée sur la provenance et la non-toxicité des produits d'entretien.

Enfin, une réflexion est engagée pour continuer à réduire les déchets générés et le gaspillage.

L'association s'appuie sur la disponibilité et l'engagement des parents qui sont des partenaires essentiels aux mairies pour aider, seconder et soutenir les améliorations nécessaires au service.

Actualités et menus sur notre page  
Page facebook : rsi@mirabelpiegros

Pour toute information ou question, n'hésitez pas à nous contacter : rsi.mirabel.piegros@orange.fr

ou par téléphone entre 08h30 et 11h30  
au 04.75.40.05.58.

Retrouvez toute l'actualité du Restaurant scolaire sur leur page  : rsi mirabel piegros

Contact : rsi.mirabel.piegros@orange.fr

# État Civil 2019

## Ils sont nés

Charline ÉVÊQUE  
née le 21 février à Montélimar

Alba BRUCHON AVON  
née le 18 mai à Montélimar

Agathe CHAZALETTE  
née le 2 juin à Montélimar

Olin LÉVÊQUE MANSUY  
né le 7 juin à Lyon

Corto ROCHE  
né le 24 juin à Valence

Naëlle DESLANDES  
née le 18 juillet à Valence

Youn VESPER  
né le 25 novembre à Piégros-La Clastre



## Ils se sont dit OUI!

Laurent BARBARIN et Khadij OUIKOU,  
le 16 janvier

Guillaume SORBIER et Florie GONTARD,  
le 22 juin

Loïs LE-VAN et Laurie CAMPENET,  
le 7 septembre



## Ils nous ont quittés...

Pierre RIFFARD (80 ans)  
le 12 janvier à Piégros-La Clastre

Célie JEAN veuve RAILLON (92 ans)  
le 24 janvier à Valence

Yves MOLIÈRES (83 ans)  
le 23 avril à Crest

Fabien LACAF (65 ans)  
le 9 juin à Léaz

Francis MÉTAUD (69 ans)  
le 11 juin à Crest

Clément BRUN (16 ans)  
Le 18 août à Feyzin

Aimé TERRASSE (100 ans)  
le 4 septembre à Crest

Yvonne LEXTRAIT veuve DEVILLE (89 ans)  
Le 9 octobre à Crest

Marie SCHMIT veuve BERBAUM (88 ans)  
Le 31 octobre à Crest

Colette MOREAU veuve GILLET (85 ans)  
Le 17 novembre à Piégros-La Clastre



*Par ailleurs, nous avons appris les décès de :*

Fabien BUFFIÈRE 98 ans, le 15 avril

Sylvie LEXTRAIT 56 ans, décédée le 18 avril

Francis ESTOUR 81 ans, le 8 mai

Lucie DUHAN veuve MARQUIER 94 ans, le 17 mai

Laurence LEXTRAIT épouse BOUVAT 48 ans, le 27 juin

Paule MOREAU veuve LANGE 97 ans, le 28 août

Thérèse BIANCHIN veuve GONDIAN 90 ans, le 9 septembre

Étienne LAMANDE 78 ans, le 17 décembre

Nous avons omis lors du dernier « Encrier » de signaler le décès de Philippe DUPEYRON décédé le 16 février 2018.

Avec nos excuses à la famille.



*Les élections municipales auront lieu le 15 mars et 22 mars (si 2<sup>ème</sup> tour).*

*Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 (sauf modification par arrêté préfectoral).*

*Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux urnes le jour du scrutin, pensez à établir une procuration à une personne (mandataire) qui vote dans la même commune que vous. Pour cela vous devez vous rendre en gendarmerie ou au commissariat de police (attention, pour remplir le formulaire vous devez connaître l'état civil de votre mandataire).*

*Dans notre commune, comportant moins de 1000 habitants, le scrutin est plurinominal majoritaire à 2 tours, Les listes peuvent être :*

- Incomplètes (moins de 15 candidats)
- Pas d'obligation de parité
- Candidature isolé
- Panachage possible (des noms peuvent être rayés)

*Sont élu au 1<sup>er</sup> tour les candidats dont le nom obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins 1/4 des suffrages des électeurs inscrits. Sont élu au 2<sup>ème</sup> tour les candidats obtenant le plus grand nombre de suffrage, sans aucune condition de participation (en cas d'égalité entre deux candidats : prime au plus âgé).*

## ***Journée internationale du Vivre ensemble en Paix***

Le 8 décembre 2017 les Nations Unies ont proclamé à l'unanimité, la date du 16 mai Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix (JIVEP).

L'année dernière, comme dans plusieurs villes et villages en France et dans le monde, un collectif a organisé à l'Aube une manifestation qui a réuni soixante personnes sur un week-end.

Il y a eu des temps d'échanges avec la question : « Que signifie vivre en Paix pour vous ? », mais aussi des partages d'expériences collectives régionales, et une soirée festive très appréciée par la qualité des artistes bénévoles présents. Le lendemain, un acte symbolique a été posé avec la plantation d'un arbre de la paix.

Cette année, et notamment pour la logistique, la commune de Piégros-La Clastre s'associe à cette initiative lors du week-end du 16 et 17 mai.

Le programme est en cours d'élaboration avec les différents partenaires : l'association Accueil et Echanges de l'Aube, les Amanins, l'association PIMS, l'association UNIPAZ, l'association Réflexe-Partage, l'ONG AISA et bien sûr la Mairie de Piégros-La Clastre.

L'axe retenu à ce jour, associe des aspects très concrets quant à la construction de la paix en soi et autour de soi, et la mise en œuvre d'actions communes, impliquant en particulier les jeunes et les enfants.

Ce sujet d'une grande actualité devrait fédérer tous les citoyennes et citoyens désireux de bien vivre ensemble et d'œuvrer pour la paix.

Hugues REYNES - Président d'Accueil et Echanges  
L'Aube Piégros La Clastre

Retrouvez votre revue municipale en couleur sur le site internet : [mairie-piegrosclastre.fr](http://mairie-piegrosclastre.fr)

### **Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie**

Du Lundi au jeudi : 08h30 – 11h00  
Et le vendredi : 08h30 – 11h00 et 14h00 – 18h00  
☎ 04.75.40.01.04.

 [mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr](mailto:mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr) / site internet : [www.mairie-piegrosclastre.fr](http://www.mairie-piegrosclastre.fr)